



COMITÉ DU CHER DE NATATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

25 MAI 2024

SAINT GERMAIN DU PUY

NATATION COURSE - EAU LIBRE
WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE
AA-JAN - NAGEZ FORME SANTÉ - FORMATION



Assemblée Générale Extraordinaire Comité Du Cher de Natation 25 mai 2024 – ST GERMAIN DU PUY

1. POINTAGE DES ASSOCIATIONS

Il est procédé à l'appel des sociétés présentes et la vérification de l'affiliation effective au jour de l'Assemblée. Les représentants des associations sportives affiliées disposent d'un nombre de voix déterminée en fonction du nombre de licences délivrées conformément au barème « 1 licence = 1 voix » à la fin de la saison précédent l'assemblée.

ACB	M. Yves VINZENT	517 licences	affilié	Présent
CNMG	M. David FERDOILLE	509 licences	affilié	Présent
CNF	Mme Myriam LAFABREGUE	349 licences	affilié	Présente
ESAN	Mme. Laure PLÉE	98 licences	affilié	Représentée par M. PLEE PE
ANV	M. Christian BIRAT	112 licences	affilié	Présent
CNS	M. Jacques TISSOT	61 licences	affilié	Présent
CNB	M. Alexandre COYEAUD	41 licences	affilié	Absent

2. PRESENTATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS

Les statuts sont modifiés pour se mettre en conformité avec les statuts types proposés par la Fédération Française de Natation. Après travail avec le service juridique de la FFN, nous faisons ces mises à jour avant la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui sera électorale puisque cette nouvelle version des statuts vient notamment imposer la création d'une Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Vote des statuts joints :

- Nombre de voix : 1 687
- Nombre d'abstention : 0
- Nombre contre : 0
- Résultat : 1 687 voix pour

Les nouveaux statuts du Comité du Cher de Natation sont adoptés. Ils seront publiés sur le site départemental et déclarés en préfecture.

Le 25 mai 2024

Président,	Secrétaire,
David FERDOILLE	Myriam LAFABREGUE